

## Agir sur la pollution plastique à l'échelle subnationale Analyse d'une étude de cas européenne

Sacha Gasselín<sup>1</sup>\*, Julie Gobert<sup>1</sup>, Rachid Dris<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains

Ecole nationale des ponts et des chaussées, IP Paris, Université Paris Est Creteil, Marne-la-Vallée

\*[julie.gobert@enpc.fr](mailto:julie.gobert@enpc.fr)

### **Résumé**

*Le plastique et la pollution ubiquiste qu'il engendre sont devenus un problème public, qui a fait l'objet de différentes traductions et reconfigurations au fur et à mesure de sa mise à l'agenda. Différents acteurs s'en sont saisis pour tenter de mettre en place des actions ciblées ou des politiques publiques (aux échelles internationale, européenne, nationale ou locale). Pour autant, étant donné les caractéristiques de cette pollution (ubiquité, mobilité, transformation), il s'avère intéressant de comprendre comment des initiatives infranationales voient le jour et comment elles contribuent à échafauder des solutions plus ou moins efficaces.*

*En prenant le plastique comme un problème complexe, la recherche ici présentée vise à comprendre comment une action collective à l'échelle subnationale se saisit du problème de la pollution plastique. Après une analyse de différentes initiatives, le projet européen TREASURE, visant à réduire les flux de plastiques dans les bassins versants débouchant dans la mer du Nord, a ainsi fait l'objet d'une analyse qualitative.*

*Ce projet repose sur le principe de l'expérimentation via la création de living-labs. Ces derniers ne créent pas réellement d'innovations organisationnelles ou de nouvelles coopérations. Pour autant, si TREASURE peine à reconfigurer les cadres territoriaux, il parvient à créer des espaces de mise en réseau favorisant l'apprentissage collectif sur le plastique.*

### **Points clefs**

- ✓ *La territorialisation de l'action publique sur les plastiques à l'échelle infranationale pourrait être un moyen de dépasser les limites administratives des collectivités locales*
- ✓ *La pollution plastique est d'abord considérée par ce qui est visible et singulièrement les macro-déchets ; ce qui sur-détermine la manière de concevoir des politiques publiques*
- ✓ *L'expérimentation via les living labs produit des dynamiques territoriales contrastées, plus qu'ils ne permettent des apprentissages réciproques*

## Abstract

Plastic pollution, and the ubiquitous contamination it generates, has become a public problem that has undergone various translations and reconfigurations as it has been placed on the political agenda. Different actors have taken it up in an attempt to implement targeted actions or public policies (at international, European, national, or local scales). Yet, given the characteristics of this pollution (ubiquity, mobility, transformation), it is relevant to understand how subnational initiatives emerge and how they contribute to building solutions that are more or less effective.

Taking plastic as a complex problem, the research presented here aims to understand how a collective action at the subnational scale addresses the issue of plastic pollution. After analysing different initiatives, the European project TREASURE—whose objective is to reduce plastic flows in river basins flowing into the North Sea—was selected for qualitative analysis.

The project is based on the principle of experimentation through the creation of living labs. These living labs do not truly generate organisational innovations or new forms of cooperation. However, although TREASURE struggles to reconfigure territorial frameworks, it does succeed in creating networking spaces that foster collective learning about plastic.

## Key points

- ✓ The territorialization of public action on plastics at the subnational level could offer a way to overcome the administrative boundaries of local authorities.
- ✓ Plastic pollution is primarily understood through what is visible—particularly macro-waste—which strongly influences how public policies are designed.
- ✓ Experimentation through living labs generates contrasting territorial dynamics, rather than fostering reciprocal learning.

## Introduction

Le 2 mars 2022, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE) adopte une résolution établissant la création d'un Comité Intergouvernemental de Négociation (CIN) pour un accord international juridiquement contraignant sur la pollution plastique. Ce document marque un tournant dans le débat sur la lutte contre cette pollution en imposant une prise en compte de l'ensemble du cycle de vie du plastique, alors que la focale était jusqu'ici centrée sur la fin de vie du plastique en promouvant l'économie circulaire et le recyclage. Ces dispositifs, appelés *end of pipe* ou curatifs, dans la mesure où ils agissent sur le plastique en fin de vie, sont largement décriés dans la résolution de l'ANUE comme inefficaces, voire servant d'alibi à une production exponentielle de plastique, consolidant le *business-as-usual*. En parallèle, un consensus scientifique s'établit fermement sur l'efficacité et la nécessité d'une réduction/limitation de la production de plastique pour soulager nos écosystèmes de cette pollution (Gasperi et Tassin, 2018 ; Pathak et Nichter, 2019). Après 4 ans de négociations, les États parties ne parviennent toujours pas à se mettre d'accord sur l'objectif de ce traité. Les pays producteurs de pétrole, matière première du plastique, continuent de défendre fermement le recyclage et les bienfaits de l'économie circulaire et s'opposent à un quelconque objectif de réduction de la production de plastique. En face, une coalition de pays dits ambitieux parvient petit à petit à rassembler la majorité des États parties, sans pour autant parvenir à l'adoption d'un traité international contraignant. Comme l'illustre ce

traité, le problème de la pollution plastique et la question de sa gouvernance prennent ainsi de plus en plus de place dans l'espace public.

C'est à partir de ce même constat que le Laboratoire Eau Environnement et Système Urbains (LEESU)<sup>1</sup> a démarré un travail de recherche visant à comprendre comment le problème plastique s'est imposé à l'agenda politique national et des collectivités locales. Le LEESU travaille historiquement sur l'eau urbaine à partir de la physique, l'hydrologie, la chimie et la biologie. Ces travaux ont pu être menés dans le cadre de grands programmes (PIREN Seine, OPUR...) (Dris, 2016 ; Gasperi et al., 2014 ; Tassin et al., 2014). Dans une perspective interdisciplinaire, une recherche sur les politiques publiques traitant de la pollution plastique a débuté en 2024 sous l'égide de Julie Gobert. Un premier stage réalisé par Mathias Boujard a visé à comprendre comment le problème public lié à la pollution plastique était saisi par deux collectivités locales le long de la Seine (les villes de Paris et Rouen), la manière dont il était inscrit à l'agenda par ces deux acteurs et les mesures qui étaient prises (parfois en miroir d'une collectivité à l'autre, parfois de manière indépendante). Toutefois les collectivités ont conscience qu'elles ne peuvent contrôler réellement le flux de déchets (entrée par lequel elles appréhendent cette pollution) et que certains lieux de délaissement/visibilité du plastique démontrent la nécessité d'agir à des échelles intermédiaires, c'est-à-dire au-delà des limites et des compétences des collectivités locales.

S'inscrivant dans l'axe 2 de la phase 9 du PIREN Seine, la présente recherche souhaite analyser les partenariats qui peuvent se tisser à une autre échelle. En effet, l'enjeu central est d'observer quels peuvent être les dispositifs et acteurs à mobiliser pour penser la lutte contre la pollution plastique à d'autres échelles que l'échelle nationale ou strictement locale (ville ou agglomération), dès lors que des problèmes de fuite et de contamination par la pollution plastique montrent que les collectivités ont peu d'emprise et de capacité à agir et que des périmètres subnationaux avec une cohérence géographique, politique et/ou sociale peuvent s'avérer des socles d'intervention pertinents. Il s'agit aussi de voir les intersections avec les acteurs économiques, organisés ou non à l'échelle territoriale ou au travers de filières, sachant que les entreprises ont davantage d'incitations à agir via les normes européennes ou nationales dans la gestion des déchets (en cours de production ou une fois leur produits en fin de vie au travers de la responsabilité élargie du producteur), moins dans la conception de leur produits et leur fabrication pour se défaire du plastique (l'écoconception n'a pas comme priorité de réduire le plastique dans les processus, sauf exception et sauf possibilité de substitution existante) (Cowan et al., 2021 ; Jia, Evans et Linden (van der), 2019)

En prenant le plastique comme un problème complexe (Head, 2022), cette recherche vise ainsi à comprendre comment une action collective à l'échelle subnationale s'en saisit et l'inscrit à l'agenda politique d'un ou plusieurs territoires. Pour ce faire, nous avons choisi de prendre pour étude de cas le projet européen TREASURE. Ce dernier vise à réduire les flux de plastiques dans les bassins versants débouchant dans la mer du Nord. Réunissant une quinzaine d'acteurs réunis en *living labs* fonctionnant sur une logique expérimentale, il répond aux critères de cette recherche. Après avoir explicité la manière dont nous avons choisi ce projet, nous présenterons les éléments contextuels et théoriques qui orientent notre réflexion. De manière succincte, nous donnerons à voir les principaux résultats de cette recherche en deux parties. Une première explicitant comment les représentations attachées au problème plastique influencent les acteurs et les dispositifs mis en place. Une seconde analysant comment l'organisation par l'expérimentation — de sa conception influencée par les cadres internationaux, européens et nationaux à sa mise en œuvre confrontée aux dynamiques territoriales — permet de produire des apprentissages concrets. Leur intégration dans l'action n'est pas évidente, notamment en raison de la manière dont les *living labs* se sont constitués, mais aussi en raison du cadre normatif dans lequel ils s'inscrivent (celui d'un projet européen, qui demande beaucoup de *reporting* ; celui des collectivités locales avec lesquelles ils coopèrent, mais dont l'action est limitée par leurs compétences et périmètres).

## 1. Retour sur la littérature scientifique

La pollution plastique est un problème public complexe (Daviter, 2017 ; Head, 2022). Cette matière repose sur trois éléments : un polymère, des adjuvants et des additifs. Le polymère, composé de longues chaînes carbonées formées de monomères, est obtenu par polymérisation, comparable à un assemblage de Lego (Duval, 2009). En variant monomères et additifs, les chimistes conçoivent des milliers de polymères aux propriétés

---

<sup>1</sup> Présentation du LEESU : <https://www.leesu.fr/presentation-generale-361>

spécifiques. Les adjuvants et additifs — souvent toxiques — confèrent couleurs, stabilisants ou antioxydants (Birley, 1982). Alors que les plastiques modernes apparaissent au début du XXe siècle, on estime qu'il existe aujourd'hui plus de dix mille polymères différents, sans réel encadrement pour réguler leurs usages et leurs risques. Depuis les années 2010, les sciences environnementales alertent sur la diversité des formes que prend le plastique lorsqu'il se dégrade dans l'air, le sol, le feu et l'eau : macroplastiques (> 5 mm), mésoplastiques (5–2,5 mm), microplastiques (< 2,5 mm) et nanoplastiques. Dans toutes ses formes, il interagit directement ou indirectement avec les écosystèmes et menace directement la biodiversité mondiale (Villarrubia-Gómez et al., 2024).

En Europe, la publicisation du plastique en tant que matière s'est historiquement structurée autour du macroplastique en fin de vie (le déchet), à travers le paradigme des « 3R » — réduire, réemployer, recycler — et plus particulièrement autour du recyclage, présenté comme le fer de lance de l'économie circulaire. L'étude de Perez, Durand et Lagarde (2024), menée à l'échelle française, déconstruit cette représentation en analysant la circularité effective des flux de matières plastiques. Après une présentation détaillée des données quantitatives, les autrices examinent spécifiquement les matières plastiques recyclées (MPR) et mettent en évidence un ensemble de dynamiques qui contredisent le récit populaire : les flux plastiques demeurent majoritairement linéaires, leur évolution est lente, et l'élément supposément circulaire — le recyclage — se révèle structurellement en retard sur la croissance de la production et de la consommation. Plus encore, les MPR font rarement retour à leur usage initial, relevant davantage d'un « sous-cyclage » ou « décyclage » que d'un réel recyclage en boucle fermée. À ces limites matérielles s'ajoutent des risques environnementaux liés à la dégradation des polymères et à la présence d'additifs chimiques mobilisés tant dans la production que dans le traitement des déchets. L'article met également en lumière l'opacité et la fragmentation des données, révélatrices de rapports de force entre l'industrie (notamment Plastics Europe) et les institutions publiques (telles que l'ADEME ou le Cerema). Certaines données sont ainsi orientées ou instrumentalisées pour soutenir des objectifs de recyclage davantage performatifs que réellement opérationnels, contribuant *in fine* à légitimer la poursuite de la production. Si les filières à responsabilité élargie du producteur (REP) apparaissent comme des leviers potentiels pour renforcer le recyclage — voire la réduction de la production de plastiques —, l'influence effective des éco-organismes (CITEO pour la filière des emballages plastiques) demeure limitée du fait de leur dépendance financière vis-à-vis des metteurs sur le marché. Le travail de ces autrices met en exergue que la matérialité du plastique s'est construite autour d'une fiction de circularité durable basée sur le recyclage, largement diffusée à l'échelle européenne, mais substantiellement éloignée des pratiques observées. Comme le soulignent les autrices, « *c'est au niveau de la production et de la consommation des plastiques que se situent l'essentiel des leviers* » (page 11), la gestion des déchets offrant une marge de progression certes réelle, mais d'impact plus faible ne répondant pas à l'urgence de la situation.

Au cours de son observation, Mathias Boujard (stage au sein du LEESU) montre que le secteur événementiel a été le principal levier dont les collectivités se sont saisies pour expérimenter des actions (manifestations sportives ou culturelles sans distribution de contenant plastique par exemple). La métropole de Rouen s'est rapprochée de la Ville de Paris à ce propos quand elle a organisé l'Armada en 2024, pour savoir sur quels leviers la collectivité pouvait agir, car la ville de Paris a déployé un dispositif pour les courses *outdoor* s'effectuant sur son territoire et a tenté de minimiser l'usage du plastique (à usage unique) lors des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Toutefois, ces échanges n'induisent pas de réflexions sur les sources et sur la spécificité de la Seine. D'où l'objectif de la présente recherche de comprendre comment peuvent se dessiner des actions collectives à des échelles interterritoriales pour appréhender le plastique dans sa complexité.

## 2. Identifier, sélectionner et observer une action collective subnationale sur la pollution plastique

De mars à août 2025, ce stage s'est tenu au LEESU dans l'enceinte de l'ENPC. Après une première revue de littérature synthétique sur les politiques publiques du plastique à partir d'un corpus international, l'enjeu fut d'établir des critères de sélection pour repérer une ou plusieurs actions collectives (échelle, types d'instruments de politiques publiques, acteurs mobilisés) pertinentes pour cette recherche. Étant donné les limites du stage (temps, ressources financières), une action collective fut sélectionnée en Europe : le projet TREASURE.

L'enquête s'est ensuite articulée sur une méthodologie qualitative : entretiens semi-directifs (de visu

et à distance), observations participantes et allers-retours constants avec le terrain et la littérature scientifique et technique. En suivant la méthodologie de la théorie ancrée selon le manuel d'analyse qualitative de Christophe Lejeune (Lejeune, 2015), les entretiens et observations de terrain ont été retranscrits puis analysés en suivant un codage en trois temps visant à extraire les propriétés de notre étude de cas (codage ouvert) puis identifier les relations entre ces propriétés (codage axial) pour finalement sélectionner celles qui sont pertinentes au regard de notre question de recherche (codage sélectif). Cette partie revient succinctement sur les différentes étapes de cette recherche. La première personne peut être utilisée pour retranscrire au mieux l'expérience.

## 2.1. Action collective subnationale sur la pollution plastique : un objet d'étude

Cette première sous-partie détaille la manière dont nous avons construit notre objet d'étude. Sans revenir sur la revue de littérature préliminaire, il s'agira plutôt d'explicitier notre grille analytique des actions collectives pour ensuite justifier le choix du projet INTERREG TREASURE tout en le présentant. Pour finir, nous présenterons les apports théoriques qui accompagnent notre réflexion.

### 2.1.1. Premiers pas : construire une grille analytique des actions collectives

Assez rapidement, les premières lectures et discussions confirment que la gouvernance de la pollution plastique est en débat, à toutes les échelles et dans tous les secteurs. C'est à partir de ce constat que nous avons élaboré trois critères de sélection pour identifier les initiatives en France, en Europe ou dans le monde qui pourraient aider à penser des actions de prévention et de traitement de la pollution plastique sur des périmètres autres que l'échelon national ou communal (Pathak, 2023 ; Pathak et Nichter, 2019). Le premier critère, l'échelle, se positionne au centre de cette recherche, puisque certains déchets se trouvent « orphelins » car ils ne sont pas sous la responsabilité d'acteurs publics, mais sont tout de même visibilisés et traités par des acteurs non gouvernementaux (parfois financés par les pouvoirs publics ou des entreprises) (Sandu et al., 2022 ; Weisbein, 2015)<sup>2</sup>. Ensuite, les instruments de politiques publiques mobilisés constituent un deuxième critère puisqu'ils sont la matérialisation d'une relation socio-politique particulière avec le problème public de la pollution plastique (Dauvergne, 2023 ; Diana et al., 2022 ; Lascoumes et Le Galès, s. d.), qu'ils agissent à l'amont ou l'aval de la chaîne de valeur du plastique. Les acteurs mobilisés constituent le dernier critère, l'intérêt étant d'observer s'il existe des acteurs (publics, économiques, associatifs, etc.) plus ou moins pertinents pour mener à bien ces actions collectives et quels sont les leviers qu'ils mobilisent ou alors qu'il faudrait mobiliser pour les impliquer. Nous avons ensuite constitué un classeur Excel à partir de ces trois critères dans l'objectif de sélectionner une ou plusieurs actions collectives en tant qu'étude de cas pour cette recherche.

Au total, nous avons classé une trentaine d'actions collectives pertinentes et avant d'arrêter notre choix sur le projet TREASURE, plusieurs initiatives se sont distinguées. Le programme *Plastic Smart Cities* de l'ONG *World Wildlife Fund* (WWF) regroupe un grand nombre d'actions collectives, principalement dans des pays du Sud global, qui reposent sur un double principe de nettoyage de l'environnement et d'« empouvoirement » des communautés locales<sup>3</sup>. Ces initiatives, assez similaires à celles que nous avons pu observer dans les pays du Sud global reposent généralement sur deux acteurs non gouvernementaux (la plupart du temps des associations ou ONG) :

- Un premier, local, qui représente le problème en question sur leur territoire et légitime l'action.
- Puis un second, souvent international comme c'est le cas avec WWF, qui vient apporter un soutien technique et financier.

C'est autour de ce noyau que d'autres acteurs, publics ou économiques, peuvent se greffer. Dans le programme du WWF, l'accent est mis sur l'économie circulaire et la coopération avec des acteurs économiques à travers le nettoyage ou le recyclage fait partie de l'empouvoirement des populations concernées, l'enjeu étant que ces dernières puissent dégager un revenu de cette activité. D'autres ONG vont mettre l'accent sur la gouvernance de cette pollution ou encore l'éducation à la gestion des déchets et impliquent donc plutôt les autorités locales ou les établissements scolaires, mais il est rare d'observer une prise en compte efficace de ces trois domaines en même temps, bien que ce soit le plus efficace selon Knoblauch et Mederake (2021). Cette

<sup>2</sup> Il s'agit par exemple des déchets sur les berges ou les vasières de la Seine.

<sup>3</sup> Terme français visant à traduire la notion d'*empowerment* et à élargir la focale au-delà du terme d'encapacitation. Fait de donner davantage de pouvoir à des individus ou à des groupes pour leur permettre d'agir sur leur environnement social, économique, politique ou écologique.

forme d'action, à partir du modèle associatif et de dispositifs curatifs, est celle que nous avons le plus retrouvée durant notre recherche d'initiatives.

Concernant l'échelle d'action, les initiatives recensées sont la plupart du temps locales et prennent de plus en plus en compte la mobilité du plastique dans l'eau avec une approche du continuum terre-mer, en particulier dans leurs discours et petit à petit dans leurs actions. Lorsque l'on recentre la focale sur l'Europe, l'échelle des bassins versants est largement investie et l'on retrouve souvent des ONGs comme *SurfRider Foundation* (Weisbein, 2015) ou *Zero Waste Europe* et plus encore des programmes financés par l'Union européenne. Néanmoins, ces projets ne rentraient pas totalement dans nos critères, car ils sont habituellement centrés sur un seul aspect du problème plastique, en lien avec un certain type d'acteur pour mettre en place une solution bien précise (d'ailleurs souvent basé sur des moyens technologiques). C'est là la particularité du projet INTERREG TREASURE : en plus de réunir une diversité d'acteurs, il se base sur une logique expérimentale laissant *a priori* place à toute la complexité du problème plastique.

### 2.1.2. Pourquoi le projet INTERREG TREASURE ?

TREASURE (pour *Targeting the REDuction of plASTic oUtflow into the noRth sEa*) est un projet européen visant la réduction des flux de plastique dans les bassins versants débouchant dans la mer du Nord. D'une durée de 3 ans entre 2023 et 2026, il regroupe 5 pays : le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et la France. Bien que les effectifs fluctuent tout au long du projet, approximativement une quinzaine d'acteurs sont mobilisés au total. On y retrouve des instituts de recherche, des associations, des entreprises et des organismes publics. Dans chaque pays, les acteurs s'organisent sous la forme de *living labs* (*laboratoires vivants*) que l'on peut qualifier d'espaces à la fois physiques et virtuels servant à expérimenter des solutions à un problème donné dans un cadre spatio-temporel prévu à cet effet (Leminen, Rajahonka et Westerlund, 2017). A l'intérieur de ces *living labs*, les acteurs s'organisent autour de quatre piliers : Gouvernance et Politiques (G&P) ; Collecte et Analyse de la pollution (C&A) ; Prévention et Changement des pratiques (P&C) ; Réduction et Collecte des déchets plastiques (R&C). Le projet est coordonné par l'Université d'Oldenburg et chaque *living lab* dispose d'un coordinateur national et des responsables de piliers.

En outre, notre choix correspond aux critères présentés plus haut. Sur l'échelle, le projet porte sur les bassins versants au niveau subnational avec une sensibilité pour les effets de frontière (administrative). Le projet se veut multi-acteurs et questionne aussi la manière de mobiliser le secteur économique. Enfin, un accent est mis en avant pour les solutions visant à réduire la pollution plastique à partir d'une réflexion sur les dispositifs de gouvernement. Ces éléments sont observables sur le site du projet :

*« As the North Sea environment does not abide by socially constructed territorial borders and national or regional jurisdictions, transnational cooperation and coordinated exchange is urgently needed to develop effective and lasting solutions to prevent and reduce the outflow of plastic into the North Sea environment.*

*There still exist critical knowledge gaps, not only about the whereabouts of plastic in waterways and their flux into the North Sea, but there are also only fragmented governance structures on all levels. Based on tested local practical experiences in the partner regions, TREASURE will fill these existing gaps in the European plastic pollution governance by establishing transnational solutions to reduce plastic pollution in the marine environment<sup>4</sup>. »*

---

<sup>4</sup> Site web du projet TREASURE : <https://www.INTERREGnorthsea.eu/treasure> (consulté le 13/11/2025). Traduction à partir de DeepL (<https://www.deepl.com/fr/translator>) : Comme l'environnement de la mer du Nord ne respecte pas les frontières territoriales et les juridictions nationales ou régionales établies, une coopération transnationale et des échanges coordonnés sont nécessaires de toute urgence pour développer des solutions efficaces et durables visant à prévenir et à réduire le déversement de plastique dans la mer du Nord. Il existe encore des lacunes importantes dans les connaissances, non seulement sur la localisation des plastiques dans les cours d'eau et leur flux vers la mer du Nord, mais aussi sur les structures de gouvernance fragmentées à tous les niveaux. Sur la base d'expériences pratiques locales éprouvées dans les régions partenaires, TREASURE comblera ces lacunes dans la gouvernance européenne en matière de pollution plastique en mettant en place des solutions transnationales visant à réduire la pollution plastique dans le milieu marin.



Figure 1. Acteurs et pays impliqués dans le projet TREASURE

Cette ambition se retrouve principalement dans le pilier G&P dont la mission est d'établir un état des lieux des normes et des réglementations sur le sujet, d'évaluer les besoins, leviers et faiblesses des différents pays pour finalement concevoir des outils afin d'y répondre. L'enjeu est de concevoir et d'expérimenter des actions qui répondent aux enjeux locaux de chaque *living labs* tout en ayant la possibilité de les étendre ensuite à l'ensemble du périmètre de TREASURE. *In fine*, le projet rejoint notre recherche en se questionnant sur les acteurs et dispositifs pertinents à mobiliser. De plus, la méthode par *living labs* donne à voir le processus de construction de l'expérimentation, et il devient alors possible d'observer les savoirs, discours, acteurs, stratégies, milieux et autres éléments qui conduisent à choisir tel ou tel dispositif. Enfin, au-delà de l'échelle subnationale, le fait que le projet se focalise sur le continuum terre-mer est un autre argument de taille. En Europe, les bassins versants sont des milieux fortement institutionnalisés qui témoignent de la mise en place d'une gestion intégrée de la ressource eau (Chery et Rivière-Honegger, 2020), unique au regard des autres modes de gouvernance de ressources naturelles en Europe. Le projet TREASURE s'inscrit ainsi dans un maillage institutionnel dense qui devra *a priori* être questionné au cours de l'expérimentation.

### 2.1.3. Gouvernance expérimentale, territoire et écologie : quelle grille de lecture ?

Nous proposons dans cette troisième sous-partie quelques éléments contextuels et théoriques dans l'objectif de nous saisir pleinement du matériau empirique que constitue la construction de dispositifs de lutte contre la pollution plastique dans les bassins versants du projet TREASURE.

#### Éléments contextuels

Plusieurs débats et cadres théoriques structurent la recherche sur la gouvernance de la pollution plastique aujourd'hui foisonnante. Ce champ apparaît à partir des années 1970 et se structure doucement (Yang, Lee et Juhola, 2021) à travers les recherches sur les débris marins (Carpenter et Smith, 1972) et les premières réglementations internationales comme l'adoption en 1988 de l'Annexe V de la Convention relative à la pollution marine (MARPOL). Au début des années 2000, le problème plastique se complexifie avec la publication de recherches sur la décomposition des matières plastiques et des risques supposés de ces nouvelles formes sur l'environnement (Thompson et al., 2004), ce qui oriente les agendas politiques vers des réponses ciblées (traitements des eaux, granulés plastiques, etc.). Entre 2014 et 2018, le champ de l'évaluation des instruments de politiques publiques concernant la pollution plastique prend de plus en plus d'importance, au travers de grandes organisations internationales comme l'OCDE ou les Nations unies (OCDE, 2018 ; UNEP, 2016). En 2015, un groupe de chercheurs démontre que la pollution plastique que l'on retrouve dans les milieux marins (historiquement la plus publicisée) provient principalement des milieux terrestres (Jambeck et al., 2015) ; ce qui déplace les agendas politiques vers les sources continentales et la prévention de la pollution en amont.

Les recherches sur la gestion des infrastructures de gestion des déchets et de la responsabilité des acteurs s'intensifient. En 2017, Geyer, Jambeck et Law produisent une estimation globale de la production et du devenir des plastiques qui renforce l'argument que la gouvernance doit couvrir tout le cycle de vie (ou

chaîne de valeur, soit de la conception à la gestion des déchets en fin de vie) et pas seulement la gestion des déchets. Entre 2018 et 2022, plusieurs nouvelles réglementations stimulent la recherche, notamment : l'arrêt des importations de déchets plastiques par la Chine en 2018 (mettant en lumière les logiques coloniales derrière la gestion internationale des déchets (Dauvergne, 2023) ; la directive européenne sur les plastiques à usage unique en 2019<sup>5</sup> et sa déclinaison en cadres nationaux et régionaux pour tous les États membres de l'Union européenne (loi AGECE en 2020 pour la France<sup>6</sup>) ; la décision de l'UNEA d'entamer des négociations internationales pour un traité sur le plastique. À partir de 2022, ce champ se structure autour de plusieurs grands débats et courants théoriques, notamment sur les questions de gouvernance multi-acteurs/polycentrique autour d'un objet complexe ; de répartition de la responsabilité environnementale et de l'économie circulaire ; de la gestion des risques et externalités provoqués par cette pollution ; et, en partie en raison des négociations en cours, les interfaces science-politique et leurs rôles dans la prise de décision. Ces éléments contextuels proviennent principalement des articles de Yang et al. (2025) et Kammerer, Beer et Wiedemann (2025) Ces derniers concluent d'ailleurs qu'une (trop) grande importance est donnée à l'évaluation des politiques publiques (*policy*) mais moins aux politiques (*politics*) qui les soutiennent — c'est-à-dire aux coalitions, rapports de force et valeurs des acteurs. Notre recherche participe, à son échelle, à enrichir le champ de la gouvernance de la pollution plastique.

### *Écologisation des politiques publiques*

La manière dont un problème est inscrit à l'agenda politique et les rapports de force qui caractérisent ce processus sont principalement étudiés à partir de la sociologie de l'action publique. Ce champ s'est fortement développé dans le sous-champ de la sociologie de l'action publique environnementale (Barral, Bouleau et Guillet, 2024 ; Pralle, 2009) qui nous donne plusieurs clés d'analyses pour comprendre les jeux d'acteurs qui influencent la publicisation (ou mise à l'agenda politique) d'un problème environnemental. Dans la mesure où notre recherche se focalise sur la construction d'un problème dans un espace donné, nos recherches bibliographiques nous ont également amené vers le champ de l'analyse des transitions socio-écologiques, mêlant sociologie de l'action publique et géographie sociale. L'article de Banos et al. (2020) s'avère éclairant. Au travers de leurs recherches respectives, ce groupe de chercheurs se demande quelles sont les relations possibles entre un territoire, un problème environnemental et des politiques publiques. En se focalisant par exemple sur la mise en place de politique de planification sur la rivière Drôme, Sabine Girard observe comment les autorités publiques ont d'abord renforcé leur contrôle politique sur le territoire en question, pour ensuite basculer vers un « projet de territoire », intégrant les acteurs locaux et reconfigurant complètement la gouvernance de la Vallée de la Drôme. Les autres exemples de l'article montrent que ce processus, appelé écologisation, peut être complètement déconnecté du territoire en question (écologisation a-territoriale), renforcer les modes de gouvernance déjà institué (écologisation alibi) ou s'en détacher et le remettre en question (écologisation émancipatrice). L'écologisation est donc, en quelque sorte, un processus dans un processus. Il s'agit avant tout du processus de transposition de réglementations nationales en politiques régionales puis locales, qu'on peut qualifier de territorialisation des politiques publiques. Lorsque la territorialisation concerne un sujet environnemental, on parle alors d'écologisation.

A travers l'expérimentation et l'implantation de *living labs* dans des territoires délimités, le projet TREASURE tente d'établir une écologisation « par le bas ». Le cadre conceptuel de Banos et al. (2020) nous semble ainsi pertinent pour comprendre par quels biais les acteurs du projet TREASURE vont s'appropriier le problème plastique et les enjeux locaux de leurs *living labs* pour ensuite élaborer des dispositifs de gouvernance. Nous avons tenté de schématiser la manière dont l'écologisation pouvait se produire dans le projet TREASURE :

---

<sup>5</sup> DIRECTIVE (UE) 2019/904 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 5 juin 2019 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019L0904>)

<sup>6</sup> LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759/>)

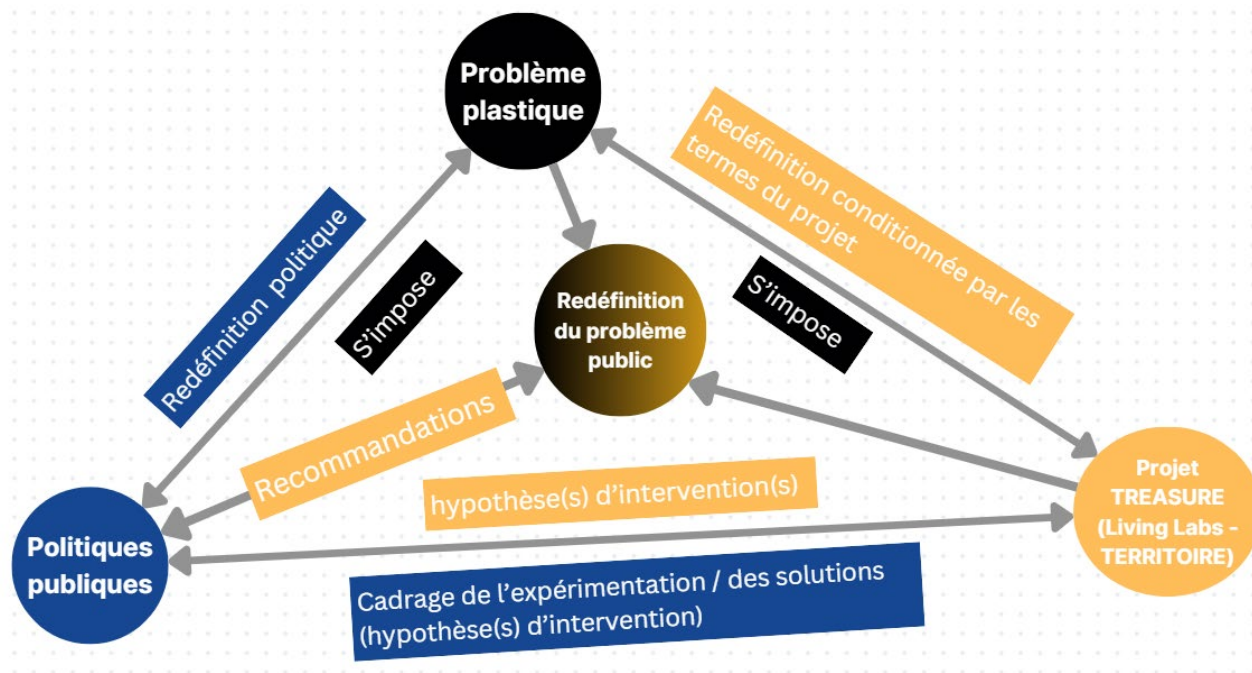


Figure 2. Processus d'écologisation du problème plastique

Bien que comportant de nombreuses limites, ce schéma a le mérite de montrer visuellement les trois paramètres centraux de notre recherche c'est-à-dire le problème plastique (en noir), les territoires investis par le projet TREASURE (en jaune) et les politiques publiques sectorielles concernant le plastique (en bleu). Les connexions entre chaque bulle sont à clarifier, ce qui constitue l'enjeu de notre recherche.

### La gouvernance par expérimentation

Comme précédemment mentionné, le projet TREASURE fonctionne à partir de *living labs*, eux-mêmes renvoyant à un mode d'action expérimental<sup>7</sup>. Sabel et Zeitlin (2012) définissent l'action par expérimentation comme une gouvernance adaptative, décentralisée et fondée sur l'apprentissage, en rupture avec les modèles hiérarchiques ou purement délibératifs. Au sein de l'UE, la Stratégie de Lisbonne (2000) a institutionnalisé cette approche et Gabrielle Bouleau (2017) la résume ainsi : États, institutions européennes et acteurs concernés s'accordent sur un objectif général, définissent ensemble des indicateurs, puis délèguent aux unités locales le soin de fixer leurs propres niveaux de performance et moyens d'action. Les résultats doivent être régulièrement rapportés, évalués par les pairs et intégrés dans de nouveaux objectifs publics. Le projet TREASURE s'inscrit pleinement dans cette dynamique à travers les *living labs*. Leminen, Westerlund et Nyström (2012) définissent ces derniers comme des espaces physiques ou virtuels où des partenariats public-privé-citoyens réunissent entreprises, organismes publics, universités, instituts et utilisateurs, pour créer, tester et expérimenter en contexte réel. Ce modèle, popularisé par William Mitchell dans les années 1990, est aujourd'hui employé dans le monde entier. Il s'agit d'instruments hybrides de gouvernance qui laissent une grande marge d'application selon les objectifs fixés. Plusieurs débats en résultent concernant leur degré de légitimité démocratique (Fuglsang et Hansen, 2022), la capture des agendas par des intérêts privés (Cacciolatti et al., 2025), la robustesse des apprentissages produit (Leminen et al., 2017), le type de gouvernamentalité transmis (Wachter, 2023) ou encore leur potentiel de transformation systémique (Hadfield et al., 2025). Autant de questions qui s'appliquent au projet TREASURE et qui accompagneront notre réflexion.

## 2.2. Méthode d'enquête à partir de la théorie ancrée

<sup>7</sup> Le principe de l'expérimentation comme modalité d'obtenir des « *evidence* »/preuves, c'est-à-dire des résultats probants (ou non) est de plus en plus utilisé dans les politiques publiques (*evidence-based policies*) (Chong, 2019 ; Domènech et al., 2015). Découlant du principe expérimental en laboratoire et mis en œuvre notamment dans certains protocoles de recherche en économie, il s'agit de tester, valider, avant d'étendre les « expérimentations ».

Quatre étapes méthodologiques peuvent être isolées : le début du travail de terrain à partir du *living lab* français ; les entretiens avec les autres *living labs* ; une observation participante clé à Den Helder au Pays-Bas ; la fin des entretiens, le traitement des données et l'écriture.

### **2.2.1. Une première approche du terrain : opportunités et *snowballing* dans le contexte français**

Le travail sur le terrain a commencé mi-avril 2025, un mois et demi après le début du stage, avec un accord implicite : réaliser des entretiens semi-directifs et des observations, outils classiques de la recherche qualitative. L'objectif était de rencontrer le plus grand nombre possible d'acteurs impliqués dans TREASURE, en « ratissant large » pour recueillir un maximum d'informations. L'enjeu étant d'actualiser les connaissances recueillies via la littérature scientifique et la documentation grise et commencer à recueillir les expériences de chaque acteur. Le 17 avril, un atelier de concertation avec le *living lab* français et des acteurs du territoire est organisé au centre Nausicaa. Ce fut une occasion de rencontrer l'ensemble des acteurs français participant au projet TREASURE ainsi que d'observer les acteurs périphériques (principalement des acteurs opérationnels) : des syndicats mixtes, des agences de l'eau, certains services (Eau et Assainissement, Propreté) de collectivités puis des associations et des élus. Le fait d'être présent physiquement, d'avoir contacté certains partenaires au préalable et d'être affilié au LEESU a ouvert les portes du *living lab* français et notamment rendu possible d'assister à une réunion de coordination à la suite de l'atelier et de planifier des entretiens avec l'ensemble des partenaires français. À partir de là, par « boule de neige » (*snowballing*) d'autres partenaires européens en commençant par les Belges, les Allemands et les Danois ont été contactés. A la mi-mai, une dizaine d'entretiens ont été réalisés. La majorité des entretiens se sont déroulés en ligne, systématiquement en utilisant le logiciel Teams afin d'enregistrer et d'obtenir une transcription immédiate des discussions.

Il a été demandé aux personnes rencontrées d'expliquer comment s'est mis en place le projet et les actions précises qu'elles portaient au moment de l'entretien en essayant d'identifier les rapports de force entre acteurs, ainsi que les représentations et valeurs associées à la gestion de la pollution plastique. L'accès au terrain a été facilité par les premiers contacts avec les partenaires français et l'affiliation au LEESU. Elle a permis de constituer un certain capital sympathie avec l'ensemble des partenaires du projet, en particulier avec l'Université d'Oldenburg, coordinatrice globale du projet et qui était intéressée par la recherche. C'est de cette manière qu'il a été possible d'assister pendant trois jours à un séminaire de coordination du projet à Den Helder, aux Pays-Bas.

### **2.2.2. Une observation participante facile, aux dépens d'une bonne réflexivité ?**

L'occasion d'assister à ces 3 jours fut décisive : différentes observations ont pu être réalisées, notamment sur les responsables du pilier Gouvernance et Politiques (G&P), pour comprendre à la fois ce qui avait été fait et les projections envisagées. Les relations avec les partenaires se sont à nouveau renforcées, permettant de participer à des discussions « naturelles » sur le projet et son déroulement. Ainsi ont pu être observés les rouages du projet. Toutefois, cette proximité avec le « terrain » peut soulever divers questionnements. En plus des relations sociales avec les personnes enquêtées, ce projet fait écho aux représentations et valeurs propres du chercheur. Si les effets sont difficiles à mesurer et qualifier sur les données récoltées, il est important d'en avoir conscience pour lutter contre les biais.

Après ce séjour aux Pays-Bas, il ne manquait plus que quelques entretiens avec les partenaires néerlandais et danois. Ensuite, il est apparu utile d'interroger les autorités publiques et autres acteurs périphériques qui sont ou qui pourraient être impliqués dans le pilier G&P. À nouveau en commençant par la France, un contact avec un élu a été possible, mais il fut ensuite particulièrement laborieux de réaliser des entretiens dans les autres pays. En accord avec le LEESU, la période de terrain s'est terminée début juillet.

### **2.2.3. Des entretiens « en cours de route » témoignant d'expériences « en train de se faire »**

Le travail d'analyse des entretiens s'est effectué sur la base du Manuel d'analyse qualitative de Christophe Lejeune (2019) et les outils de la théorie ancrée. Sans s'y conformer strictement, l'analyse s'est structurée en allers-retours permanents entre données de terrain (entretiens, observations), journal de bord et littérature scientifique. Ont été successivement mobilisés le codage ouvert (identifier les propriétés de l'objet), axial (mettre en relation ces propriétés) et sélectif (interpréter les interactions les plus pertinentes pour ma question), dans une démarche chronologique et itérative. En élaborant notre réflexion en même temps que le terrain se précisait, l'analyse s'est portée sur des expériences « en train de se faire ». Puisque les entretiens consistaient à recueillir à la fois l'expérience passée, mais aussi l'expérience projetée comme la concrétisation

d'un futur désiré, il était difficile d'envisager une analyse systématisée de l'écologisation du problème plastique par le projet du fait du trop grand nombre d'incertitudes. Bien qu'étant une limite certaine de cette recherche, nous pouvons aussi décider que ce flou est une variable constante de notre cas d'étude, du début du projet jusqu'à l'aboutissement de cette recherche, tout en prenant en compte les anticipations des personnes enquêtées pour des projections d'un futur désiré, construit à partir d'expériences passées et des valeurs de chaque acteur. Ainsi, équipés de ces éléments contextuels et théoriques, nous pouvons étudier la manière dont le projet TREASURE remodèle le problème plastique et tente de l'insérer dans des territoires.

### 3. Résultats : Comment TREASURE reconfigure le problème public du plastique

Cette partie sert à présenter et analyser nos principaux résultats. Pour comprendre la manière dont les acteurs du projet TREASURE se saisissent du problème plastique, nous nous sommes basés sur les ressources disponibles en ligne comme le site web officiel du projet et les sites web de chaque partenaire sur le sujet du projet TREASURE. Ces derniers peuvent parfois renvoyer à des rapports ou des informations qui n'ont pas été publiées sur le site web officiel. Notre principale source reste les entretiens et observations réalisés au cours de la période de terrain. À partir de ces données, plusieurs catégories d'analyse permettent d'objectiver le processus d'écologisation, c'est ce que Banos et al., (2020) appellent les **nœuds d'interactions**. Les auteurs en distinguent trois : **le récit, la matérialité et l'organisation**. Le récit, à ne pas confondre avec les discours (à partir desquels, on peut extraire un ou plusieurs récits), désigne des mots, des tournures, des ponctuations ou intonations qui expriment une certaine vision du plastique. Celle-ci correspond à l'arbitrage personnel de chacun et chacune entre les différentes significations attribuées au problème plastique (Di Méo, 2004) La matérialité renvoie ici à la manière dont le plastique est donné à voir dans les actions du projet TREASURE. Il s'agit à la fois du plastique en lui-même et de ses interactions avec les milieux dans lesquels on le retrouve. L'organisation désigne plus globalement les modes de gestion employés autour de l'objet en question, ici le plastique. L'enjeu de ces trois caractéristiques est d'en déduire une ou plusieurs « appréciations » du problème plastique.

Dans le cas du projet TREASURE, plusieurs appréciations peuvent d'emblée être distinguées en trois temps : celle affichée sur les sites web et qui correspond à une appréciation du problème telle qu'il a été défini au début du projet ; une appréciation observée sur le terrain et qui peut mettre en exergue les apprentissages acquis entre le début du projet et notre recherche ; et enfin une appréciation anticipée sur l'achèvement du projet et qui renvoie à la projection des effets désirés (ou non désirés) du projet sur le problème plastique.

De l'analyse de ces différentes appréciations dans le projet TREASURE, nous observons un rapport de force constant dans la construction du problème plastique par les *living labs*, qui oppose les apprentissages du projet d'une part et les cadres européens et nationaux de chaque pays partenaire de l'autre. Il en résulte que la gouvernance par expérimentation influence le processus d'écologisation dans le cas de ce projet, et parfois en limite la capacité à créer une véritable inter-territorialité en termes d'actions.

#### 3.1. Construire un lien territorial qui confirme et limite le problème public lié au plastique

##### 3.1.1. Le récit plastique comme macro et déchet : une acceptation non sans conséquence

On entend par récit (ou narratif) le message ou la vision globale qui se dégage d'un discours, comme la morale qui se dégage d'une fable<sup>8</sup>. Au sujet du plastique, nous avons déjà mentionné plusieurs aspects du problème qui font l'objet de récits, comme l'économie circulaire, le recyclage ou encore le cycle de vie du plastique. Une fois identifiées, il faut extraire les composantes du ou des récits pour comprendre quels arbitrages ont été faits pour que tel aspect soit plus ou moins mis en avant. Par exemple, pourquoi parle-t-on plus de la bouteille en plastique ou des cotons-tiges ? Ou pourquoi le tri sélectif est-il une évidence dans l'espace public (l'est-il vraiment) ?

Le projet TREASURE se veut, dès le départ, ouvert à la mise en examen de ces récits à partir de l'expérimentation ; on peut le comprendre en parcourant le site web officiel et ceux des partenaires, notamment lorsqu'il est fait mention de « combler le manque de connaissances sur les flux de plastique dans les bassins

---

<sup>8</sup> Décrypter les récits et la manière dont ils infusent dans l'action publique, voire la manière dont l'action publique cherche à imposer un récit, c'est-à-dire une narration cohérente, permettant de désigner des raisons/des causes à l'action, s'avère particulièrement heuristique. Le récit renseigne sur la manière dont l'énonceur/producteur du récit analyse la réalité et cherche à atteindre des « futurs désirables » (Czarniawska, 2004 ; Stone, 1989)

versants du projet ». Pour autant, selon le plan d'action TREASURE<sup>9</sup> qui regroupe l'ensemble des actions sur lesquelles les partenaires se sont engagés ainsi que la répartition des fonds alloués pour ce projet, le plastique ne sera pris en compte qu'à partir des macroplastiques, c'est-à-dire des objets composés de plastiques plus grands que 5 mm. Selon les acteurs du projet, il s'agit d'un choix stratégique qui permet de faire écho avec le récit plastique des territoires, qu'ils expriment aussi dans le choix de ne pas intégrer les micro- ou nanoplastiques :

*« Ça [les microplastiques et nanoplastiques] ne se voit pas. On peut le dire comme ça. Et si quelque chose n'est pas visible, pour beaucoup de gens cela n'existe pas. » Entretien réalisé le 07/05/2025 avec un salarié d'une université membre du projet (E9).*

Au-delà d'une hypothèse sur la manière dont la population d'un territoire se représente un problème, il y a dans cet extrait l'idée que ce dernier doit être accessible à tout le monde. Ces phrases traduisent l'ambition de construire un récit du problème plastique qui résonne avec l'ensemble des territoires du projet. Cet extrait est d'autant plus éclairant une fois mis en perspective avec l'expérience du *living lab* allemand. Au moment où cet entretien a été réalisé, l'Allemagne avait entamé des ateliers de concertations avec les acteurs locaux de leur territoire (la Région Wisa-Ems au nord-ouest de l'Allemagne) pour tenter de comprendre quelles sont les représentations du problème plastique, sans délimiter la question au macroplastique. En dépit d'une forte mobilisation, l'engouement n'a pas tenu, car selon les acteurs allemands, le problème n'était pas assez bien défini et structuré. En outre, choisir le récit du macroplastique est un choix stratégique dans la mesure où c'est lui qui a jusqu'ici été mis à l'agenda.

*« Eh bien, jusqu'à présent la pollution plastique dans les cours d'eau n'est pas considérée comme un problème écologique. C'est uniquement considéré comme un problème visuel. » Entretien réalisé le 08/06/2025 avec un salarié d'une ONG membre du projet (E12).*

Considérer la pollution plastique comme un problème écologique et pas seulement visuel revient à s'intéresser aux différentes interactions que peut avoir cette matière avec l'environnement, que ce soit en tant que macroplastique ou micro- et nanoplastique. En effet, comme le disent Banos et al., (2020), le récit « désigne aux regards — habitants et visiteurs — l'espace vertueux tel qu'il est fabriqué par la politique territoriale » (p. 6). En l'occurrence, il s'agit plutôt d'une déqualification de l'espace vertueux en espace pollué, mais c'est bien par le récit du macroplastique que la majorité des politiques territoriales du projet ont mis à l'agenda le problème plastique (Marek et al., 2020). De cette manière, l'expérimentation semble d'emblée limitée volontairement. Pour autant, cette limitation est aussi induite par le manque de connaissances, de techniques et de moyens pour élargir le problème plastique.

*« On travaille aussi sur les plus petits. Mais on ne va pas, enfin... on est plus sûr de la surveillance opérationnelle, donc quand les méthodes ne sont pas totalement matures, tu vois, par exemple on fait pas de surveillance sur les nanoplastiques parce que y'a pas encore de méthode qui permet de le faire à proprement parler. » Entretien réalisé le 05/05/2025 avec une salariée d'une association française partenaire (E6).*

*« C'est une autre problématique en fait. Et si on voulait travailler sur les microplastiques... déjà qu'on a un territoire qui est très large et si on voulait en plus se mettre à travailler sur les microplastiques, on s'en sortirait pas je pense. Après, si on est amené à un moment, tu vois, à trouver un terrain de travail sur les microplastiques qui soient abordable et enfin, on va pas, on les exclut pas complètement, mais l'idée c'est quand même de travailler sur les macroplastiques, dans l'eau et sur les berges. » Entretien réalisé le 25/04/2025 avec une salariée d'une organisation partenaire (E2).*

En outre, cette focalisation sur le récit macroplastique, qui semblerait plus légitime et fédérateur, induit l'expérimentation à prendre en compte un problème plastique simplifié, limité. Nous pouvons considérer à l'instar de Nathalie Jas (2017) ce processus comme une « fabrication de l'ignorance » dans la mesure où n'est mise à l'agenda qu'une partie du problème en question, à savoir la plus simple. C'est d'autant plus vrai dans

<sup>9</sup> [https://cuatro.sim-cdn.nl/hhmk/uploads/projectplan\\_treasure.pdf?cb=z5uVaD0V](https://cuatro.sim-cdn.nl/hhmk/uploads/projectplan_treasure.pdf?cb=z5uVaD0V)

le cas du projet TREASURE qui, de par le modèle expérimental et selon l'ambition initiale affichée, semblait s'ouvrir à l'entièreté du problème plastique dans les bassins versants et finit par se focaliser sur le macroplastique. Cette fabrique de l'ignorance produit une hyper-segmentation du problème (Jas, 2017), particulièrement visible dans le cas du plastique : par type de plastiques (vierge, PET...), par usage (« plastiques problématiques et évitables », « non évitables », « à usage unique »), ou le long de la chaîne de valeur (le « cycle de vie » mobilisé par les défenseurs de l'économie circulaire pour promouvoir le recyclage).

Comme les négociations actuelles pour un traité plastique le montrent, l'enjeu principal du récit concernant le plastique repose sur l'allégation et la répartition de la responsabilité. Un large corpus de la littérature montre que, depuis la mise à l'agenda de la pollution de l'environnement (pas seulement celle du plastique), la responsabilité est souvent renvoyée à l'individu, dans une logique de néolibéralisme environnemental permettant aux producteurs et au marché de continuer de fonctionner sans trop subir de choc sur l'offre ou la demande (Pathak, 2019 ; Dauvergne, 2023). Le récit du macroplastique participe ainsi à fixer la responsabilité sur le consommateur, car il est le producteur des déchets que l'on retrouve dans l'environnement et c'est le changement de son comportement qui est visé. Ainsi, ce récit n'invite pas à se questionner sur le parcours de ce macroplastique, tant en amont qu'en aval de son cycle de vie et du milieu dans lequel on le retrouve.

Le choix de reprendre le récit populaire du macroplastique fabrique moins l'ignorance qu'il ne la reproduit dans une logique simplificatrice et pratique du problème afin de construire un socle d'intervention commun entre le projet TREASURE et les territoires d'expérimentation. Néanmoins, les acteurs du projet détiennent malgré tout une marge d'émancipation, du fait du modèle expérimental. En raison de l'expertise de certains acteurs sur un aspect du problème plastique et/ou de leur habitude des projets européens, ces derniers vont rapidement s'en détacher soit en mobilisant les ressources du projet pour prolonger leurs activités qui elles-mêmes peuvent sortir du récit macroplastique, soit en rappelant pendant nos entretiens que le projet TREASURE ne répond pas entièrement à leurs propres valeurs, mais que cela reste une occasion pour agir.

### 3.1.2. Le plastique immobile en fin de vie

Dans le cas du projet TREASURE, le plastique est dans un premier temps donné à voir comme mobile dans les bassins hydrographiques connectés à la mer du Nord : il s'agit de sa particularité affichée selon les informations disponibles en ligne. Cette mobilité est innovante dans la mesure où elle s'inscrit dans une lecture des territoires à partir de leurs continuités écologiques. Dans le domaine de la recherche, on parle régulièrement de l'approche continuum terre-mer (ou *source-to-sea*)<sup>10</sup> qui reste néanmoins encore peu mentionnée et utilisée dans les politiques publiques européennes (Marek et al., 2020). Cela dit, il y a de plus en plus d'actions collectives et d'organisations qui adoptent cette approche, comme par exemple l'association MerTerre et sa plateforme Zéro Déchets en Mer permettant de suivre et d'accompagner la collecte de déchets sur les berges et les littoraux français. En outre, les réseaux hydrographiques européens sont des espaces institutionnalisés depuis le début des années 1960 : ce sont d'ailleurs les principaux exemples de gestion intégrée d'une ressource naturelle en Europe (Chery et Rivière-Honegger, 2020). Ainsi, si montrer la mobilité du plastique est bien une innovation en termes de gouvernance de cette pollution, c'est moins le cas en termes de gouvernance de l'eau. Or, dans le cas de TREASURE, cet arbitrage tend d'abord à favoriser des solutions techniques pour endiguer la pollution plutôt qu'une remise en question des normes de gestion de cette pollution en lien avec le milieu aquatique, tous deux pourtant inexorablement liées. NORIA, entreprise d'ingénierie environnementale membre du *living lab* néerlandais, a ainsi déployé une machine de récupération des déchets, le CirCleaner, dans le Helsdeur<sup>11</sup>, station de pompage<sup>12</sup> de Den Helder, à l'embouchure de la mer

<sup>10</sup> Le PIREN Seine Phase 7, 8 et 9 s'est intéressé à ce continuum. « Le continuum Homme-Terre-Mer (HTM) se conçoit dans le maillage des territoires et leurs aménagements. Ils doivent être étudiés dans leurs interactions, d'amont en aval, des têtes de bassins aux zones côtières. Les bassins versant et les corridors fluviaux ont toujours été, au cours de l'Histoire, investis par les sociétés humaines de sorte que la dimension anthropique doit être considérée tant des points de vues des pollutions engendrées par les activités humaines, que dans la perspective du changement climatique. L'étude du continuum HTM s'appuie sur une vision intégrative, interdisciplinaire des milieux, des processus, des données, des modèles, des concepts. » ([https://www.piren-seine.fr/rapports/rapport\\_de\\_synthese/rapports\\_de\\_phase\\_7/flux\\_dans\\_le\\_continuum\\_homme\\_terre\\_mer](https://www.piren-seine.fr/rapports/rapport_de_synthese/rapports_de_phase_7/flux_dans_le_continuum_homme_terre_mer))

<sup>11</sup> Se traduit par « porte de l'enfer » en français. Ce nom lui vient du fait que la station est située juste au-dessus du point le plus profond, environ 45 m de profondeur, du détroit entre la mer du Nord et la mer des Wadden nommé Marsdiep.

<sup>12</sup> Les stations de pompage dans le nord des Pays-Bas revêtent un enjeu systémique, car situées sous le niveau de la mer.

des Wadden. Ici, le plastique est, en tant que matière, un macrodéchet en fin de vie. Les partenaires belges avaient le même projet dans l'estuaire de l'Yser à Nieuwpoort. Ces projets servent non seulement comme solutions de capture des déchets, mais aussi comme outils d'observation permettant de caractériser la pollution plastique dans leurs bassins versants. Au Danemark, l'action *The Drifters*<sup>13</sup> consiste à relâcher dans les cours d'eau de petits carrés de bois symbolisant le macroplastique afin de caractériser les trajectoires des déchets dans les bassins versants, la matérialité du plastique étant ainsi juxtaposée à celle de ces marqueurs. En parallèle, l'ensemble des *living labs* ont mis en place des actions de ramassage de déchets qui s'inscrivent dans une démarche de sciences participatives (notamment en coopération avec le programme européen Plastic Pirates) visant à prévenir la pollution en sensibilisant et en formant les populations locales à la gestion de leurs déchets.

Ces actions entreprises, entre autres, dans le projet TREASURE appréhendent toutes le plastique comme une matière en fin de vie, un déchet, donnant à voir une matérialité simplifiée du problème plastique malgré un certain intérêt pour sa mobilité. Le projet pose la question de sa destination, mais pas de sa provenance. Pour autant, plusieurs exemples démontrent que les partenaires sont en capacité de s'extraire de cette matérialité dominante. Le Klimatorium, centre de documentation danois membre du projet, s'est associé avec The Ocean Movement et Erasmus+ pour organiser une croisière avec une trentaine d'étudiants européens, comprenant des ateliers de sensibilisation à bord et des actions de collecte de données sur la pollution microplastique. Jusqu'ici, seul le *living lab* belge, en collaboration avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) membre du consortium français, avait entrepris des collectes sur d'autres tailles de plastique. Dernièrement, l'ULCO a partagé sa collaboration avec IADYS (entreprise d'ingénierie de solutions robotiques pour le nettoyage des milieux aquatiques) pour l'utilisation d'un de leurs robots afin de réaliser des collectes de macro- et microplastiques. Le fait d'intégrer le microplastique et inexorablement sa mobilité met en lumière une facette du problème plastique encore mal intégrée aux politiques publiques européennes. Cela reste un apprentissage isolé aux piliers dédiés aux ramassages des plastiques et à l'analyse des données.

Dans le cas du pilier G&P, leur enquête met en exergue que les normes et réglementations européennes prennent mal en compte la mobilité du plastique, notamment, car les responsabilités instituées sont fragmentées entre les différents services publics tandis que les actions collectives portées par les associations peinent à entrer en synergie avec les autorités publiques et que les acteurs économiques ne sont impliqués que par la REP ou l'économie circulaire, deux dispositifs dont nous avons déjà tracé les limites. En conséquence, le pilier G&P a organisé son action autour de deux axes : l'un sur la mobilisation des acteurs publics à l'aide d'articles scientifiques sur les résultats de l'enquête et d'une note de positionnement adressée aux autorités publiques ; l'autre sur la conception d'un outil de coopération territoriale dans le but de pallier cette fragmentation des responsabilités. Ce dernier, encore à l'étape d'idée à la fin de notre période de terrain, pourrait ressembler à un label ou une charte prenant le nom de *Plastic Pact*. Le fait que le projet TREASURE aboutisse à choisir un dispositif marchand tel qu'un label pour tenter d'agir à l'échelle subnationale sur la pollution plastique pourrait faire l'objet d'une seconde recherche. De fait, on observe que plusieurs actions collectives ayant réussi à mobiliser et résonner avec les dynamiques territoriales, en particulier les acteurs économiques, passent par l'outil du label comme c'est le cas dans la Vallée de la Drôme et l'association Biovallée (Banos et al., 2020). Cette dernière sous-partie illustre la manière dont les différents piliers ont pu se saisir de la pollution plastique en donnant à voir une certaine matérialité à ce problème public, soulignant les effets du modèle *living labs* et de la gouvernance par expérimentation.

### 3.2. Un processus de formalisation des coalitions qui détermine les solutions proposées

Après avoir étudié la manière dont le problème plastique est raconté puis donné à voir, il convient de s'intéresser à la manière dont les acteurs s'organisent à partir du modèle des *living labs*.

#### 3.2.1. L'agentivité d'un espace institutionnalisé

##### *Une inertie institutionnelle forte*

Le projet TREASURE s'insère dans un maillage institutionnel dense, entendu comme « l'ensemble des filets qui situent les lieux dans les mailles » (Brunet, 1997) soit l'ensemble des normes, lois, politiques et réglementations caractérisant le périmètre du projet. Les espaces concernés — bassins versants et façades maritimes de la mer du Nord — et le problème en question — la pollution plastique — sont structurés par une

<sup>13</sup> « Les dériveurs » en français.

superposition d'échelles : internationale (ANUE, UNOC), européenne (OSPAR<sup>14</sup>, directives environnementales), nationale, régionale et locale. Ce cadre multi-échelles est dense, mais pas homogène. Or, si les niveaux européens et nationaux sont prédominants dans la définition des normes relatives au plastique, les échelles infranationales restent essentielles pour la mise en œuvre. Aucun texte proprement subnational n'a été identifié dans le périmètre étudié (Marek et al., 2020), ce qui souligne la dépendance des acteurs à l'égard des référentiels européens et nationaux. Ainsi, la définition du problème et les marges d'action des *living labs* sont en grande partie cadrées par des prescriptions externes, souvent sectorielles, qui limitent la capacité de TREASURE à recomposer les cadres territoriaux d'action. L'enchevêtrement d'échelles produit dans les faits une forte inertie : TREASURE doit composer avec des institutions aux prérogatives floues concernant le plastique, avec des responsabilités fragmentées et des cadres peu adaptés à la complexité du plastique. Dans cette configuration, les *living labs* apparaissent moins comme des espaces neutres d'innovation que comme des dispositifs enchâssés dans un ordre territorial préexistant (Banos et al., 2020).

Comme mentionné plus haut, l'enquête du pilier G&P souligne que cet ordre territorial ne permet pas de prendre en compte la complexité du plastique, en l'occurrence sa mobilité. Cela dit, dans quelle mesure le *Plastic Pact* permettrait de s'en émanciper étant donné que le projet s'achèvera en mai 2026 ? Ainsi, le modèle INTERREG doit également être pris en compte pour mesurer l'impact du projet TREASURE.

### *Les particularités du modèle INTERREG*

L'encadrement INTERREG structure profondément le déroulement du projet. Plusieurs éléments témoignent d'une coordination « en dents de scie ». Les périodes d'activité intense, liées aux échéances administratives, alternent avec des phases de latence où les partenaires peinent à avancer collectivement. Cette temporalité irrégulière fragilise la dynamique des *living labs*, notamment lorsque les équipes changent ou lorsque les collectivités manquent de disponibilité pour suivre le rythme (roulement de CDD projets, aléas socio-économiques, etc.). À cela s'ajoute un *reporting* financier exigeant, centré sur des indicateurs de performance souvent déconnectés des besoins opérationnels. Certains partenaires considèrent que ces indicateurs sont « hors sol », car ils mesurent des livrables administratifs plutôt que des transformations réelles sur les territoires. La pression à la justification budgétaire renforce le poids des acteurs maîtrisant les procédures INTERREG, au détriment d'acteurs moins expérimentés (Hojnik et al., 2024). Cette situation contribue à une perception ambivalente du projet par les collectivités locales : certaines voient INTERREG comme un cadre rigide, coûteux en temps et peu adapté aux réalités locales ; d'autres peinent à comprendre les attentes du programme ou les bénéfices concrets qu'elles peuvent en retirer.

*« En fait, ce qu'elle me dit, c'est, en gros, "encore un projet européen sur la pollution plastique..." [...]. Leur priorité actuellement, c'était juste contre les inondations parce qu'ils ont été inondés. Voilà. L'assainissement, ils sont mis en demeure par l'État pour toute leur installation. Alors, quand quelqu'un de l'État ou un de ses établissements publics comme le Cedre et moi vient les voir pour leur demander de participer, s'il vous plaît, à une enquête, etc., c'est vrai que ça doit les embêter, quoi. Bref, vraiment une question de temps, de priorité. Donc, mobiliser les collectivités... super dur. » Entretien réalisé le 06/05/2025 avec un salarié d'une organisation partenaire (E7).*

Cette distance institutionnelle réduit parfois leur participation effective, ce qui limite la capacité du projet à produire une gouvernance territorialisée forte. Fait notable, plusieurs dynamiques produites dans TREASURE — recours aux ateliers, plaidoyer, élaboration d'outils de coopération territoriale comme charte ou label — présentent une similitude frappante avec les modes d'action du monde associatif. Cela interroge la nature même de l'expérimentation INTERREG : elle mobilise des outils proches de ceux des associations et ONG déjà investies sur le plastique, tout en s'appuyant sur un cadre institutionnel beaucoup plus lourd. Cette convergence interroge le potentiel transformateur du dispositif et les apprentissages réels à tirer de l'expérimentation.

---

<sup>14</sup> « La Convention pour la protection de l'environnement marin de l'Atlantique Nord-Est, adoptée en 1992, est une convention de mer régionale précurseur en matière de surveillance du milieu marin » (<https://www.milieumarinfrance.fr/convention-ospar>). Ce contexte institutionnel régional particulier a permis la mise en œuvre d'une coordination inter-territoriale, et l'écologisation de certaines problématiques semble intéressante à observer, pour savoir si des territoires « fertiles », car déjà traversés par des antécédents de mobilisation et coopérant sur certains sujets peuvent l'être sur d'autres sujets « émergents » (Bouleau, 2017 ; Johnson, 2013).

### 3.2.2. Des *living labs* à la carte : l'importance des réseaux pré-existants

« Tu sais comment ça fonctionne, en général c'est plutôt chacun dit ce qu'il sait faire et fait des propositions sur ce qu'il peut faire. Puis, c'est organisé. Et puis ça fait un projet. Ah ça dépend hein, mais enfin là c'était le cas, on [ne] nous a pas questionnés sur des choses spécifiques. On nous a pas dit ah ben on cherche quelqu'un pour faire ça exactement, ça peut arriver hein, mais là ce n'était pas le cas. » Entretien réalisé le 5 mai 2025 avec une salariée d'une organisation partenaire (E6).

Au-delà des cadres institutionnels, le déploiement concret des *living labs* révèle des dynamiques contrastées entre pays. Deux facteurs déterminent la manière dont les *living labs* se structurent et agissent : la nature et la densité des réseaux d'acteurs existants, et la représentation que ces acteurs se font du problème plastique. Dans certains territoires, les réseaux jouent un rôle structurant. Les partenaires de TREASURE mobilisent leurs relations préexistantes — ONG, agences de l'eau, communes, universités, etc. — ce qui conduit à sélectionner des acteurs déjà habitués à collaborer entre eux au niveau régional, national ou européen. Ainsi, on observe une forme de reproduction des configurations existantes : les acteurs se connaissent, partagent des cadres d'action similaires et ont des trajectoires institutionnelles comparables. Cela facilite la coordination, mais réduit la diversité des points de vue et limite l'ouverture à des acteurs moins institutionnalisés comme les acteurs économiques ou associatifs. Dans d'autres cas, la perception du plastique agit comme critère déterminant. Certains *living labs* se structurent autour d'une lecture sectorielle du problème (pêche, tourisme, agriculture), tandis que d'autres adoptent une approche territoriale ancrée dans des préoccupations locales (propreté, attractivité, pression des usagers). Ces représentations conditionnent les solutions proposées : lorsque le plastique est perçu comme un déchet flottant venant des usages récréatifs, les actions s'orientent vers la prévention comportementale ; lorsqu'il est vu comme un flux diffus intégré dans les infrastructures, la priorité va plutôt au diagnostic technique ou au monitoring. La comparaison des LL permet d'identifier trois logiques contrastées.

*Le cas français : un living lab largement orienté par les réseaux professionnels*

Le *living lab* français s'organise autour d'acteurs déjà impliqués dans des actions environnementales nationales et/ou transfrontalières. Le territoire d'action n'émane pas d'une demande locale, mais de la structure même du partenariat. Cette configuration tend à affaiblir l'ancrage territorial : la dynamique est surtout portée par les partenaires institutionnels, dans un périmètre relativement flou, sans médiation systématique avec les collectivités. Des coalitions au sein du *living lab* se forment sur la base d'une proximité géographique et thématique plutôt que dans un élan de coopération général. Affaiblissant l'ancrage territorial global du projet, ce mode d'organisation peut néanmoins renforcer l'ancrage territorial d'une ou deux organisations dans leurs périmètres d'actions habituels.

*Le cas néerlandais : une forte structuration par les institutions de l'eau*

Aux Pays-Bas, le *living lab* est divisé en deux antennes territoriales, une en Hollande-du-Sud et une en Hollande-du-Nord. Dans le nord, l'agence de l'eau et les organismes environnementaux impriment une forte direction à l'action. La perception du problème — fortement centrée sur les systèmes hydrauliques — structure les actions autour d'enquêtes techniques et de collectes de données. Dans les deux cas, les réseaux d'acteurs préexistants rendent le *living lab* cohérent, mais dans le nord l'ancrage au territoire reste institutionnel plutôt que social. Dans le sud, TREASURE est représenté par une association bénéficiant d'un ancrage territorial et social fort du fait de sa participation à de nombreuses actions en lien avec la thématique du plastique dans les bassins versants. Ces deux acteurs ne disposent pas de la même légitimité territoriale auprès des populations locales comme des autorités publiques, là où l'agence de l'eau notamment se démarque pour mettre à l'agenda politique le problème plastique de par son lien institutionnel.

*Le cas danois : une coproduction territoriale du périmètre d'action*

Le *living lab* danois illustre une configuration plus territorialisée. Les municipalités, bien que non-partenaires (internes) du projet, ont fortement orienté la définition du périmètre et des priorités. L'enquête menée par les acteurs de TREASURE a montré que la majorité des macroplastiques provenait d'usagers récréatifs, conduisant le *living lab* à engager des actions de sensibilisation auprès des loueurs de canoës. Ici, le territoire

s'impose aux acteurs du projet : les autorités publiques locales influencent les priorités, et les partenaires adaptent leurs actions , jusqu'à ouvrir le champ d'action aux microplastiques et autres formes de contamination.

Cette partie montre que les *living labs* fonctionnent dans un flou constitutif : flou des échelles, flou des responsabilités, flou des périmètres territoriaux et flou des interprétations du plastique. Ce flou peut être une ressource, car il permet une certaine souplesse et ouvre la possibilité d'intégrer les apprentissages dans l'expérimentation. Mais il est aussi source de tensions : il limite la capacité des *living labs* à transformer les rapports au territoire, à produire un récit partagé et à remettre en cause les lacunes politico-administratives identifiées.

## Conclusion

La présente recherche visait à comprendre les déterminants d'une action collective de lutte contre la pollution plastique à l'échelle inter-territoriale, c'est-à-dire au-delà de l'échelle municipale ou intercommunale et en deçà de l'échelle nationale. En se concentrant sur l'analyse du projet INTERREG Treasure, plusieurs résultats peuvent être mis en avant :

- Une publicisation principale du problème via la visibilité du déchet (les macro-plastiques) et donc une focalisation de l'action collective sur des opérations visant à les ramasser ou en diminuer le rejet dans les milieux naturels ;
- Une structuration de l'action collective inter-territoriale qui se saisit de l'opportunité d'un projet européen pour créer des marges de financement pour des actions locales d'une part et pour construire des passerelles entre des actions territoriales d'autre part. Ce processus se heurte à la réalité d'une gouvernance complexe d'une pollution ubiquiste et à la difficulté de gouverner les résidus de l'activité industrielle (Boudia et Jas, 2019).

Au demeurant le projet qui s'est structuré sur la base de *living labs* a permis d'instituer des dialogues entre acteurs et territoires (sans totalement remettre en cause l'effet frontière) et la territorialisation partielle de certaines actions collectives. Les LL reflètent largement les structures institutionnelles préexistantes. Ils ne créent pas réellement d'innovations organisationnelles ou de nouvelles coopérations. TREASURE peine à reconfigurer les cadres territoriaux, mais parvient à créer des espaces de mise en réseau favorisant l'apprentissage collectif sur le plastique.

La capacité transformative des acteurs sur leur territoire et à l'échelle globale du projet dépend de la manière dont les acteurs articulent réseaux, territorialité et représentation du plastique.

L'organisation apparaît donc comme un ressort central de l'écologisation : elle conditionne les possibilités de renouvellement des cadres d'action et prépare — potentiellement — la constitution de nouvelles coalitions territorialisées autour du plastique. Il serait à cette aune intéressant d'investiguer la question à l'échelle du bassin versant de la Seine, étant donné la présence de réseaux existants, plus ou moins structurants, sur les questions de gestion des inondations, des enjeux économiques et industriels ou de pollutions. Ces futures recherches se feront d'une part dans le cadre de l'axe 2 de la phase 9 du PIREN Seine (les flux de matières dans les filières et leurs impacts territoriaux), mais aussi en continuité des travaux qui ont pu se faire sur la question du plastique<sup>15</sup>.

## Bibliographie

BANOS V., GASSIAT A., GIRARD S., HAUTDIDIER B., HOUDART M., FLOCH S.L., VERNIER F., 2020, « L'écologisation, mise à l'épreuve ou nouveau registre de légitimation de l'ordre territorial ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 11, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16481>

BARRAL S., BOULEAU G., GUILLET F., 2024, *La sociologie de l'environnement* -, La Découverte.

---

<sup>15</sup> Voir notamment le 4 pages sur les « Recherches sur les microplastiques dans le bassin de la Seine » : [https://www.piren-seine.fr/sites/default/files/piren\\_documents/fiches\\_4\\_pages/fiche\\_4\\_pages\\_microplastiques.pdf](https://www.piren-seine.fr/sites/default/files/piren_documents/fiches_4_pages/fiche_4_pages_microplastiques.pdf)

- BIRLEY A.W., 1982, « Plastics used in food packaging and the rôle of additives », *Food Chemistry*, 8, 2, p. 81-84. [https://doi.org/10.1016/0308-8146\(82\)90003-6](https://doi.org/10.1016/0308-8146(82)90003-6)
- BOUDIA S., JAS N., 2019, *Gouverner un monde toxique*, Versailles, Éditions Quae (Sciences en questions).
- BOULEAU G., 2017, « Écologisation de la politique européenne de l'eau, gouvernance par expérimentation et apprentissages », *Politique européenne*, 55, 1, p. 36-59. <https://doi.org/10.3917/poeu.055.0036>
- BRUNET R., 1997, « Du maillage au treillage », *L'Espace géographique*. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1997.1037>
- CACCIOLATTI L., LEE S.H., CHRISTODOULOU I., CHRISTOFI M., 2025, « Living Labs as Ethical Spaces: Fostering Innovation and Sustainability in Food Systems », *Journal of Business Ethics*. <https://doi.org/10.1007/s10551-025-06174-8>
- CARPENTER E.J., SMITH K.L., 1972, « Plastics on the Sargasso sea surface », *Science (New York, N.Y.)*, 175, 4027, p. 1240-1241. <https://doi.org/10.1126/science.175.4027.1240>
- CHERY J.—P., RIVIÈRE-HONEGGER A., 2020, « Chapitre 3 — Les enjeux multi-échelles en gestion intégrée et territoriale de l'eau », dans LEENHARDT D., VOLTZ M., BARRETEAU O. (dirs.), *L'eau en milieu agricole : Outils et méthodes pour une gestion intégrée et territoriale*, Versailles, Éditions Quæ (Synthèses), p. 55-70.
- CHONG N., 2019, *Beyond Evidence-Based Decision Support : Exploring the Multi-Dimensional Functionality of Environmental Modelling Tools. Comparative Analysis of Tool*, phdthesis, Université Paris-Est.
- COWAN E., BOOTH A.M., MISUND A., KLUN K., ROTTER A., 2021, « Single-Use Plastic Bans: Exploring Stakeholder Perspectives on Best Practices for Reducing Plastic Pollution », *Environments*, 8, 8, p. 81.
- CZARNIAWSKA B., 2004, *Narratives in Social Science Research*, SAGE Publications, Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781849209502>
- DAUVERGNE P., 2023, « Governing plastics: The power and importance of activism in the global South », *Environmental Science & Policy*, 147, p. 147-153. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2023.06.011>
- DAVITER F., 2017, « Coping, taming or solving: alternative approaches to the governance of wicked problems », *Policy Studies*, 38, 6, p. 571-588. <https://doi.org/10.1080/01442872.2017.1384543>
- DIANA Z., VEGH T., KARASIK R., BERING J., D. LLANO CALDAS J., PICKLE A., RITTSCHOF D., LAU W., VIRDIN J., 2022, « The evolving global plastics policy landscape: An inventory and effectiveness review », *Environmental Science & Policy*, 134, p. 34-45. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2022.03.028>
- DI MÉO G., 2004, « Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces (A social geography in the triangle of the relationships between men, societies, spaces) », <https://doi.org/10.3406/bagf.2004.2382>
- DOMÈNECH L., MARCH H., VALLÈS M., SAURÍ D., 2015, « Learning processes during regime shifts: Empirical evidence from the diffusion of greywater recycling in Spain », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 15, p. 26-41. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2014.01.001>
- DRIS R., 2016, *First assesment of sources and fate of macro and micro plastics in urban hydrosystems : Case of Paris megacity*, Theses, Université Paris-Est.
- DUVAL C., 2009, *Matières plastiques et environnement - Recyclage. Biodégradabilité. Valorisation*, Dunod, 344 p.
- FUGLSANG L., HANSEN A.V., 2022, « Framing improvements of public innovation in a living lab context: Processual learning, restrained space and democratic engagement », *Research Policy*, 51, 1, p. 104390. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2021.104390>
- GASPERI J., DRIS R., BONIN T., ROCHER V., TASSIN B., 2014, « Assessment of floating plastic debris in surface water along the Seine River. », *Environmental Pollution*, 195C, p. 163-166. <https://doi.org/10.1016/j.envpol.2014.09.001>

- GASPERI J., TASSIN B., 2018, « Du macro- aux microplastiques : une nouvelle pollution des rivières », *Forum « Les cours d'eau franciliens : Regards croisés sur les qualités et les usages actuels et futurs »*.
- GEYER R., JAMBECK J.R., LAW K.L., 2017, « Production, use, and fate of all plastics ever made », *Science Advances*, 3, 7, p. e1700782. <https://doi.org/10.1126/sciadv.1700782>
- HADFIELD P., SHARP D., PIGEON J., RAVEN R., 2025, « Governing University Living Labs for sustainability transformations: insights from 18 international case studies », *Sustainability Science*, 20, 5, p. 1753-1774. <https://doi.org/10.1007/s11625-025-01690-y>
- HEAD B.W., 2022, *Wicked Problems in Public Policy: Understanding and Responding to Complex Challenges*, Cham, Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-94580-0>
- JAMBECK J.R., GEYER R., WILCOX C., SIEGLER T.R., PERRYMAN M., ANDRADY A., NARAYAN R., LAW K.L., 2015, « Plastic waste inputs from land into the ocean », *Science*, 347, 6223, p. 768-771. <https://doi.org/10.1126/science.1260352>
- JAS N., 2017, « Millefeuilles institutionnels et production d'ignorance dans le "gouvernement" des substances chimiques dangereuses », *Raison présente*, 204, 4, p. 43-52. <https://doi.org/10.3917/rpre.204.0043>
- JIA L., EVANS S., LINDEN (VAN DER) S., 2019, « Motivating actions to mitigate plastic pollution », *Nature Communications*, 10.
- JOHNSON D., 2013, « Can Competent Authorities Cooperate for the Common Good: Towards a Collective Arrangement in the North-East Atlantic » BERKMAN P.A., VYLEGZHANIN A.N. (dirs.), *Environmental Security in the Arctic Ocean*, p. 333-343. [https://doi.org/10.1007/978-94-007-4713-5\\_29](https://doi.org/10.1007/978-94-007-4713-5_29)
- KAMMERER M., BEER T., WIEDEMANN R., 2025, « Taming plastic pollution—a systematic mapping of the literature on plastic policies between 2009 and 2024 », *Regional Environmental Change*, 25, 3, p. 90. <https://doi.org/10.1007/s10113-025-02420-x>
- KNOBLAUCH D., MEDERAKE L., 2021, « Government policies combatting plastic pollution », *Current Opinion in Toxicology*, 28, p. 87-96. <https://doi.org/10.1016/j.cotox.2021.10.003>
- LASCOUMES P., LE GALÈS P., s. d., *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 370 p.
- LEJEUNE C., 2015, *Manuel d'analyse qualitative : Analyser sans compter ni classer*, De Boeck, 152 p.
- LEMINE S., WESTERLUND M., NYSTRÖM A.-G., 2012, « Living Labs as Open-Innovation Networks », *Technology Innovation Management Review*, 2, 9.
- LEMINE S., RAJAHONKA M., WESTERLUND M., 2017, *Towards Third-Generation Living Lab Networks in Cities*, publication, Talent First Network.
- MAREK C., PARISOT F., GUYOMARD M., MARCOUX M.-A., RONDEL M., TRAMOY R., 2020, « Lutte contre la pollution plastique en milieu marin Etat des lieux, réglementation, recensement et analyse des initiatives », ADEME.
- OCDE, 2018, « Improving Markets for Recycled Plastics », Paris, OECD Publishing.
- PATHAK G., 2023, « Plastic politics: industry stakeholders and the navigation of plastic control policy in India », *Environmental Politics*, 32, 1, p. 135-156. <https://doi.org/10.1080/09644016.2021.2025301>
- PATHAK G., NICHTER M., 2019, « The Anthropology of Plastics: An Agenda for Local Studies of a Global Matter of Concern », *Medical Anthropology Quarterly*, 33, 3, p. 307-326. <https://doi.org/10.1111/maq.12514>
- PEREZ J., DURAND M., LAGARDE F., 2024, « Plastiques : des flux insaisissables, pour une ambition performative de la circularité », *Flux*, 138, 4, p. 55-71. <https://doi.org/10.3917/flux1.138.0055>
- PRALLE S.B., 2009, « Agenda-setting and climate change », *Environmental Politics*, 18, 5, p. 781-799. <https://doi.org/10.1080/09644010903157115>

- SABEL C.F., ZEITLIN J., 2012, « Experimentalist Governance », dans LEVI-FAUR D. (dir.), *The Oxford Handbook of Governance*, Oxford University Press, p. 0. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199560530.013.0012>
- SANDU C., TAKACS E., SUARIA G., BORGOGNO F., LAFORSCH C., LÖDER M.M.G.J., TWEEHUYSEN G., FLOREA L., 2022, « Society Role in the Reduction of Plastic Pollution », dans STOCK F., REIFFERSCHIED G., BRENNHOLT N., KOSTIANAIA E. (dirs.), *Plastics in the Aquatic Environment - Part II: Stakeholders' Role Against Pollution*, Cham, Springer International Publishing, p. 39-65. [https://doi.org/10.1007/698\\_2020\\_483](https://doi.org/10.1007/698_2020_483)
- STONE D.A., 1989, « Causal Stories and the Formation of Policy Agendas », *Political Science Quarterly*, 104, 2, p. 281-300. <https://doi.org/10.2307/2151585>
- TASSIN B., GASPERI J., DRIS R., BONIN T., 2014, « Plastics in urban environments: what we know, what we guess, what we do not know... », *5th Water Research Horizon Conference 2014: Understanding environmental processes in real-time & Water in urban areas*.
- THOMPSON R.C., OLSEN Y., MITCHELL R.P., DAVIS A., ROWLAND S.J., JOHN A.W.G., MCGONIGLE D., RUSSELL A.E., 2004, « Lost at Sea: Where Is All the Plastic? », *Science*, 304, 5672, p. 838-838. <https://doi.org/10.1126/science.1094559>
- UNEP, 2016, « Marine Plastic Debris and Microplastics: Global Lessons and Research to Inspire Action and Guide Policy Change ».
- VILLARRUBIA-GÓMEZ P., CARNEY ALMROTH B., ERIKSEN M., RYBERG M., CORNELL S.E., 2024, « Plastics pollution exacerbates the impacts of all planetary boundaries », *One Earth*, 7, 12, p. 2119-2138. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2024.10.017>
- WACHTER S., 2023, « Governing with Urban Living Labs », dans AERNOUITS N., COGNETTI F., MARANGHI E. (dirs.), *Urban Living Lab for Local Regeneration: Beyond Participation in Large-scale Social Housing Estates*, Cham, Springer International Publishing, p. 39-52. [https://doi.org/10.1007/978-3-031-19748-2\\_3](https://doi.org/10.1007/978-3-031-19748-2_3)
- WEISBEIN J., 2015, « Capter et (co)produire des savoirs sous contraintes : le tournant expert de Surfrider Foundation Europe », *Politix*, 111, 3, p. 93-117.
- YANG H., LEE T., JUHOLA S., 2021, « The old and the climate adaptation: Climate justice, risks, and urban adaptation plan », *Sustainable Cities and Society*, 67, p. 102755. <https://doi.org/10.1016/j.scs.2021.102755>